

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

12 avril 2016

L'Autorité des marchés financiers alerte le public contre la société MTL INDEX

L'Autorité des marchés financiers (AMF) met en garde le public contre des offres d'investissement de la société MTL INDEX sur le territoire français.

La société MTL INDEX propose, notamment via le site <http://mtlindex.com/fr/>, aux particuliers français d'investir dans des terres rares et métaux précieux.

L'AMF a reçu de nombreux signalements d'investisseurs de cette société, spécialement de la part de clients souhaitant s'informer sur le devenir de leurs investissements ou vendre leur stock de terres rares, et ne parvenant plus à contacter MTL INDEX.

En raison de ces incertitudes et compte tenu des informations qui lui ont été transmises, l'AMF recommande vivement aux épargnants français de ne pas donner suite aux offres d'investissement de la société MTL INDEX.

L'AMF rappelle enfin aux investisseurs d'appliquer avant tout projet de placement les conseils de vigilance suivants :

- aucun discours commercial ne doit faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé ;
- obtenez un socle minimal d'informations sur les sociétés ou intermédiaires qui vous proposent le produit (identité sociale, pays d'établissement, responsabilité civile, règles d'organisation, etc.) ;

- interrogez la société ou l'intermédiaire sur l'étendue de votre responsabilité juridique en souscrivant à son offre ;
- posez-vous la question de savoir comment est réalisée la valorisation du produit proposé (prix d'achat ou prix de vente) et renseignez-vous précisément sur les modalités de revente du produit.

Vous avez des questions ?

Vous pouvez contacter l'équipe d'AMF Epargne info service au 01 53 45 62 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

A propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Caroline Leau - Tél : +33 (0)1 53 45 60 39 ou +33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

📌 Placements à haut risque ou arnaques : les conseils de l'AMF

Mots clés

MISE EN GARDE

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



COMMUNIQUÉ AMF

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

17 novembre 2023

L'AMF et le Parquet de Paris appellent les épargnants à la plus grande vigilance à l'égard de l'offre frauduleuse d'investissement en crypto-actifs d'Immediate Connect

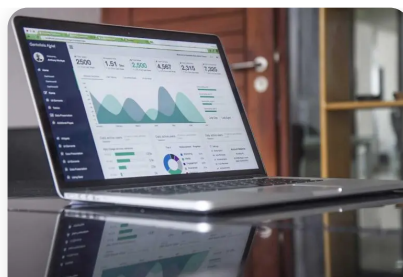


COMMUNIQUÉ AMF

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

07 novembre 2023

L'ACPR et l'AMF encouragent les établissements financiers à poursuivre leurs efforts dans la prise en compte de la vulnérabilité des clients âgés



RAPPORT / ÉTUDE

COMMERCIALISATION

07 novembre 2023

Commercialisation des produits financiers aux personnes âgées vulnérables : synthèse des entretiens bilatéraux menés par l'ACPR et l'AMF sur les avancées des établissements

*Mentions légales :*

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02